

www.juvisy.fr

Juvisy

INFO

#218

septembre 2012

Magazine d'informations
municipales de Juvisy-sur-Orge



À L'INTÉRIEUR DE CE NUMÉRO,
votre cahier spécial rentrée

ville de
Juvisy

EN IMAGES 4

ACTUALITÉS 5-7

- ↳ Quotient familial
- ↳ CLAS

JEUNESSE 8

- ↳ Les aides du CCAS aux étudiants Juvisiens

VIE ÉCONOMIQUE 9

- ↳ L'activité économique à Juvisy

TRAVAUX 10-11

- ↳ Juvisy se modernise
- ↳ Les travaux de l'été

SOLIDAIRES 12-13

- ↳ A la découverte de Thale
- ↳ Notre rôle à Tillabéri

AGENDA – BLOC NOTES 16

CARNET – PAROLE À L'OPPOSITION 18

Magazine d'informations municipales de la Ville de JUVISY-SUR-ORGE
6, rue Piver - 91260 Juvisy-sur-Orge
Tél. : 01 69 12 50 00

Fax : 01 69 12 50 40

Septembre 2012 – n°218

Directeur de publication :

Etienne Chaufour

Rédaction : Séverine Leygues,

Sarah Abiton

Photographies : Séverine Leygues,

Sarah Abiton

Création et réalisation :

Emendo

Régie publicitaire : CMP - Erika La Spina

06 69 62 09 97 ou 01 64 62 26 00

Impression : Imprimerie Grenier

Tirage : 8 300 exemplaires

Papier recyclé

Nouveau
dans votre **ladymoving** de Juvisy

Sauna & Hammam Traditionnels

Prix spécial Pré-ouverture !

ladymoving.fr

ladymoving | 2 rue Danton Face à la Gare - Côté Seine
91260 Juvisy sur Orge - 01 78 84 00 20



Etienne Chaufour,

Votre maire, Conseiller général de l'Essonne



Écrire à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville - 6, rue Piver
BP 56 - 91265 Juvisy-sur-Orge

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le Printemps est traditionnellement la saison du grand nettoyage dans son logement.

L'été, c'est plutôt les travaux dans une ville.

Cette période permet des chantiers de voirie puisque la circulation est moins dense mais est également la seule où sont possibles les chantiers dans les écoles, les crèches etc.

Il n'est pas question de chercher le moindre concours ni de pousser un cocorico prétentieux mais nos rues et nos trottoirs sont souvent cités en référence de la part des habitants des villes riveraines ainsi que des Juvisiens.

Ce n'est bien sûr pourtant pas parfait, et de nombreux chantiers doivent en permanence être engagés, principalement pour la sécurité, et notamment celle des piétons.

Mais nous avons le privilège d'être l'une des très rares communes à disposer, pour la troisième période consécutive, donc depuis 12 ans, d'une programmation pluriannuelle des investissements.

Ainsi, nous n'attendons pas que des structures trop abimées entraînent des coûts de rénovation importants, nous pouvons solliciter et obtenir les subventions et mener les études très en amont.

La facture communale ou intercommunale est ainsi réduite et cela permet de répondre le mieux possible au bien-être des Juvisiens, dans chacun de nos quartiers.

Il n'y a bien sûr pas uniquement les rues et les trottoirs, mais aussi les espaces verts, bien sûr le parc des grottes, TOUS les squares, en même temps que notre maison de la petite enfance, la nouvelle école du quartier Seine, de très nombreux aménagements pour tous et partout.

Ce travail est mené à bien grâce à la complémentarité entre la ville et l'agglomération, et à la grande compétence de nos agents.

Outre ces chantiers parfois importants, tout au long de l'année grâce au service "Juvisy proximité" donc grâce à vous, rien n'est oublié.

A l'évidence, le maintien en bon état de nos infrastructures garantit la sécurité mais nous met à l'abri de dépenses de réhabilitation engagées en urgence donc au coût considérable.

Il peut y avoir d'autres souhaits de votre part, une volonté légitime d'être associé à votre ville qui « bouge ».

C'est pourquoi, dès la rentrée, les élus juvisiens inviteront celles et ceux d'entre vous qui le souhaitent, à une « promenade » dans les quartiers, un samedi matin sur deux jusqu'à la fin du mois de novembre.

Sans ordre du jour particulier, nous cheminerons et discuterons ensemble dans chaque « sous-quartier » de la ville, et, autour d'un verre de l'amitié, nous concluons cette ballade d'une heure par une demi-heure d'échange dans une salle ou un lieu public.

Vous serez prévenus des rendez-vous pour chacun de ces samedis de promenade ensemble.

Nous souhaitons ainsi que vous nous aidiez à mieux comprendre votre environnement, mais aborder également tous les sujets relevant des responsabilités communales, parler des enfants ou des retraités, de sécurité ou de sport etc.

J'espère que nous serons à chaque fois nombreux, réservant bien sûr chaque samedi de promenade aux habitants du quartier concerné.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée, en remerciant ceux qui ont permis tout l'été que Juvisy ait un air de vacances, même sans partir au loin.

Bien fidèlement
Etienne Chaufour



Le 13 juillet dernier, on ne circulait plus en voiture devant la caserne des pompiers, rue du Docteur Vinot, mais ce n'était que pour mieux danser ! Au rythme de la musique du DJ, vous avez été nombreux à participer à la fête, malgré le mauvais temps.



Après Cabourg l'année dernière, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé les dimanches 8, 22 juillet et 19 août, trois journées à la mer à Houlgate pour les personnes qui ne pouvaient pas partir en vacances. Les participants ont pu découvrir les beaux paysages de Normandie.

Pour fêter les vacances, les pensionnaires de la maison de retraite Camille Desmoulins se sont réunis avec leurs familles autour d'un grand déjeuner d'été sur le thème des Antilles. Au menu, accras, crevettes, poisson et punch, sur des airs de zouk !



Du 21 juillet au 5 août, 10 jeunes Juvisiens et 4 jeunes Allemands ont pu découvrir lors du traditionnel voyage Jeunes organisé par l'association Juvisy-Thale et la Ville, 2 villes d'Allemagne : Thale et Berlin.



Lors du séjour tout public à Thale, qui a eu lieu du 14 au 19 juillet, Thalensers et Juvisiens se sont réunis pour inaugurer la JuvisyStrasse (rue de Juvisy).

Consommation et vente d'alcool

La vente à emporter de boissons alcoolisées et la consommation d'alcool sur la voie et dans les lieux publics sont réglementées par des arrêtés municipaux.

Retrouvez les sur le www.juvisy.fr



Fil rouge : Infos Tramway

Lors du Conseil d'administration du STIF du mercredi 11 juillet dernier, le schéma de principe relatif au projet de Tramway 7 Athis-Mons – Juvisy prévoyant la prolongation de la ligne jusqu'à la gare de Juvisy a été approuvé.



Quotient familial : Juvisy fait le choix de la solidarité



Entretien avec François Réjaud, adjoint au Maire chargé de la solidarité et de l'habitat

Quelle est la politique de la Ville en matière de solidarité ?

En matière de politique sociale, l'intervention majeure de la Ville réside dans la mise en œuvre du quotient familial et de son application aux tarifs des différentes prestations ou activités organisées soit directement par la Ville, soit par le biais d'une délégation de service public comme par exemple celle du Centre de loisirs. Chacun paie en fonction de ses revenus et de sa situation familiale :

- L'ensemble des ressources est pris en compte : salaires, revenu de Solidarité Active (RSA), allocations familiales, indemnités journalières de sécurité sociale, Allocation Adulte Handicapé (AAH), etc.
- Toutes les personnes rattachées fiscalement à la famille comptent.
- Des abattements de ressources sont prévus pour tenir compte des coûts supportés par certaines familles : enfant handicapé, famille monoparentale, familles dont les deux parents travaillent, etc.

Je vous rappelle que chaque foyer juvisien qui participe aux activités bénéficie d'une réduction de prix en fonction de son niveau de quotient, contrairement aux foyers dit «hors commune» qui payent la prestation au prix coûtant.

Quel est l'intérêt du quotient familial pour les Juvisiens ?

Le quotient familial est instauré dans notre ville depuis de nombreuses années (1978). En 2011, le coût pour la Ville des réductions de tarifs accordées aux familles pour les activités proposées (petite enfance, restauration scolaire, sports, retraités, etc.) a été de 1,55

million d'euros. Cela montre bien l'importance de l'effort financier de solidarité au bénéfice des Juvisiens.

A ce jour, ce système s'est généralisé mais quelques villes refusent encore de tenir compte des ressources des foyers pour établir le tarif de leurs prestations. D'autre, en revanche, calculent leurs tarifs selon un «taux d'effort». Cette méthode est intéressante car chaque foyer ayant des revenus différents, l'application d'un taux garantit que chacun contribue à proportion de ses moyens.

Quels sont les changements pour cette année ?

Pour la période scolaire 2012/2013, le quotient familial est reconduit. Quelques modifications ont cependant été effectuées pour harmoniser l'effort demandé aux familles selon leurs ressources.

Première évolution : aujourd'hui, le quotient fait l'objet de tranches de revenus qui augmentent selon une progression devenue irrégulière au fil du temps. Désormais, sur la base de la tranche de revenus du quotient 1A (le plus modeste), les tranches progressent de 25% en 25% arrondies à l'euro. De même, les tarifs ont été revus de manière à lisser la progression du coût pour les familles, avec une augmentation pour les quotients les plus bas de 2%.

Deuxième évolution : pour simplifier les démarches des usagers, les revenus pris en compte sont désormais ceux de l'année N-2 (au lieu de N-1). Les tranches sont donc calculées à partir de l'avis d'imposition ou de

non imposition de 2010 reçu en 2011. Cette mesure permet d'harmoniser les calculs de la Ville avec ceux de la Communauté d'Agglomération (CALPE) et ceux de la CAF. De plus, elle permet de calculer le quotient tout au long de l'année pour les familles qui arrivent sur le territoire. Elle évite, en outre, d'avoir à attendre l'avis d'imposition qui arrive par la Poste, souvent après la rentrée scolaire. Par ailleurs, pour des foyers qui ne peuvent pas présenter un avis d'imposition ou dont la situation a évolué (baisse de salaire, chômage, etc.) le calcul s'effectue à partir des revenus des trois derniers mois.

Il faut également noter que le quotient «Retraités» actuel, voté fin 2011 est valable pour les prestations fournies entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre de la même année. Il sera lui aussi modifié selon des critères identiques à ceux du quotient familial à compter du 1^{er} janvier 2013.



Prochain Conseil municipal

Mardi 18 septembre à 20h30

Salle du Conseil

Centre administratif – Parc de la Mairie

6, rue Piver

Ouvert au public

Prochaines permanences des impôts

Les prochaines permanences des impôts auront lieu les mardis 11 septembre et mardi 23 octobre, de 10h à 12h à l'espace Marianne – 25, Grande rue.



Accompagner familles et enfants dans leur scolarité grâce au CLAS

Depuis plusieurs années, la Ville a mis en place un accompagnement à la scolarité (CLAS). Il propose aux enfants des classes élémentaires et aux collégiens non seulement une aide aux devoirs mais aussi la possibilité de découvrir les ressources nécessaires à leur autonomie et à leur réussite.

Proposé gratuitement à tous les élèves des écoles et du collège de la Ville, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité est financé par la Caisse d'Allocations Familiales, l'Education Nationale, le Conseil général et la Sous-préfecture. Il a été mis en place pour permettre aux enfants et aux jeunes adolescents de bénéficier de l'aide et des ressources complémentaires dont ils ont besoin pour leur permettre de s'épanouir à l'école et dans leur environnement familial et social.

Assuré par des bénévoles et des animateurs mis à disposition de la Ville par l'Association Culture et Jeunesse, le CLAS assure, durant les périodes scolaires, un accueil après l'école. L'équipe d'animateurs aide les jeunes afin qu'ils apprennent à mieux s'organiser pour faire leurs devoirs et leur permet, grâce à des activités ludiques et éducatives de se détendre et de s'amuser. Les enfants d'élémentaire sont pris en charge à leur sortie de l'école par les animateurs jusqu'à leur lieu d'accueil où ils prennent alors le temps de goûter et de partager leur journée. Les collégiens, quant à eux, rejoignent seuls les structures. Les intervenants leur apportent une aide méthodologique per-

sonnalisée en fonction des besoins de chacun, par petits groupes, afin de réaliser les devoirs. Une fois ceux-ci terminés, des activités récréatives et éducatives sont proposées jusqu'à la fin de l'accueil du soir.

A partir du mois de septembre, les ateliers chorale, contes, tennis de table, théâtre, écriture vont voir ou revoir le jour ou être renforcés. Des partenariats avec les structures culturelles de la Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne vont également être créés. Le projet d'œuvre intergénérationnelle en partenariat avec l'Ecole et espace d'art contemporain Camille Lambert, le Centre de loisirs et la maison de retraite Camille Desmoulins va être renouvelé. Des visites de l'Observatoire et des ateliers interactifs seront mis en place avec l'association Les Amis de Camille Flammarion.

Ces actions contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et permettent aux parents de mieux accompagner la scolarité de leur enfant, car les référents sont aussi présents pour accueillir les parents qui le souhaitent.

Recherche de bénévoles et de salariés pour l'accueil du soir

La Ville de Juvisy recherche des accompagnateurs bénévoles et salariés pour intervenir un ou plusieurs soirs par semaine sur les accueils du soir. L'accompagnateur devra, de préférence, avoir une expérience dans le soutien scolaire, un bon sens de la relation avec les enfants et les jeunes et un goût pour l'animation pédagogique.

Ces accueils se déroulent sur deux sites :

- Au centre-ville, au Centre de loisirs de 16h30 à 18h30 le lundi, mardi et jeudi
- Au Plateau, dans la salle Albert Sarraut de 16h45 à 18h15 le lundi, mardi et vendredi.

En savoir + :

Aurélien Mortagne
Chef de projets Educatifs
Service Education : 01 69 12 50 00



Le mot de

Paola Moro-Charki,

adjointe au Maire chargée de l'Enfance et de l'Education

Il me semble très important d'insister sur le rôle du CLAS auprès des familles. Nous ne sommes pas éligibles à la «Réussite Educative» cependant la Ville a à cœur de tout mettre en œuvre pour permettre à chacun de ses enfants de s'épanouir et de réussir.

L'accueil du soir en centre-ville est né d'un travail partenarial entre l'Education Nationale, les Fédérations de Parents et la Ville. Il nous est apparu qu'il était absolument nécessaire d'offrir aux familles et aux enfants un lieu, distinct de l'école et dont les missions seraient différentes mais complémentaires de celles proposées par l'étude assurée par les enseignants. Nous voulions une structure qui puisse servir de trait d'union entre l'école et les familles ; un lieu où l'on pourrait parler sereinement d'école mais aussi de tout autre chose, où les enfants pourraient être rassurés dans leur capacité à réussir grâce aux chemins de traverse empruntés. Participer à un atelier chant, par exemple, est un véritable plaisir, une activité ludique et récréative mais que de capacités travaillées à cette occasion : la mémorisation qui sera si importante quand il s'agira d'apprendre un poème ou une leçon, la concentration, l'écoute de l'autre et que dire du «faire ensemble»! Sans s'en rendre compte et de façon détournée, l'enfant acquiert des compétences qui lui seront précieuses.

Pour que cet accueil voie le jour, il était primordial qu'il soit assuré par une équipe mixte constituée d'animateurs mais aussi de bénévoles de tous les âges. Cette diversité est un véritable atout pour les enfants ; des amitiés électives naissent entre les jeunes Juvisiens et les intervenants et la médiation est alors bien plus aisée.

Il n'est pas de famille qui ne soit soucieuse de la réussite de ses enfants mais pour diverses raisons qui tiennent à l'histoire de chacune, il est parfois difficile d'entrer en relation avec l'école. C'est un des axes essentiels du CLAS : l'équipe se doit de faciliter les échanges, quand cela est nécessaire, pour que l'enfant, grâce à ces regards croisés bienveillants, puisse reprendre confiance en lui et progresser.

Il est essentiel pour nous que les enfants et les jeunes puissent aussi prendre conscience des ressources que la Ville met à leur disposition pour les accompagner : on peut, par exemple, aller faire ses devoirs à la bibliothèque avant d'aller écouter une lecture de contes...

Un regret cependant : ne pas avoir encore réussi à faire venir les collégiens en plus grand nombre, car la structure est aussi conçue pour eux!



© D. Calin

Rentrée 2012 : n'oublions pas la jeunesse !

Depuis plusieurs mois, la Ville expérimente la mise en place d'une allocation pour les étudiants.

**Entretien avec
Christophe Baude,
conseiller municipal
délégué à la
Jeunesse.**



Rentrée est encore plus difficile à relever. Si les familles bénéficient d'un soutien supplémentaire important décidé par le Gouvernement en augmentant l'Allocation de Rentrée Scolaire de 25%, tous les jeunes ne vont pas en bénéficier. Et pourtant, peut-on accepter que parce qu'il manque de ressources un jeune doive se résoudre à abandonner ou différer un projet de formation ?

Rentrée rime chaque année avec la reprise des cours, de la maternelle à l'Université sans oublier tous les cursus professionnels. En période de crise économique, le défi de faire face aux coûts croissants de la

Il est admis aujourd'hui, dans toutes les enquêtes portant sur le décrochage scolaire, que l'obligation de faire des petits boulots pour subvenir à ses besoins est l'un des principaux facteurs d'échec aux examens et d'abandon d'une formation. Sans ouvrir le débat sur l'âge de fin de la scolarité obligatoire et gratuite ou sur la nécessité de créer un revenu minimum pour les jeunes, nous devons néanmoins observer que les aides existantes (bourses notamment) ne suffisent plus pour permettre de se former dans des conditions acceptables, et que les familles sont parvenues, pour une bonne partie d'entre-elles, au bout de leurs possibilités pour aider leur enfant.

Quant au modèle anglo-saxon de plus en plus mis en œuvre dans les pays européens, celui de l'emprunt bancaire pour financer ses études, il faut reconnaître qu'il s'accorde mal

Rencontre

avec Yvan, 23 ans, étudiant en Master 2 d'ingénierie informatique et électronique à l'ESIEA.

Comment avez-vous eu connaissance de cette aide proposée par le CCAS ?

C'est ma maman qui a reçu un courrier à la maison l'informant des modalités d'obtention de cette aide. Elle nous en a parlé à ma sœur et à moi pour que nous fassions les démarches nécessaires. Nous sommes tous les 2 majeurs alors notre mère, qui nous a élevé seule, n'a plus droit aux allocations familiales. Ma sœur, qui suit des études de droit, a un petit job étudiant et moi je suis un cursus en alternance mais ça n'est pas tous les jours facile. Cette aide arrivait à point nommé.

Qu'est-ce que cette aide vous a permis de faire ?

200€, c'est une somme très importante, surtout lorsque l'on est étudiant. Cela m'a permis de payer une partie de mon Pass Navigo, des fournitures scolaires, mes repas du midi, etc. Et c'est déjà très bien !

Qu'est ce qui vous a donné l'envie de poursuivre des études supérieures ?

Ma maman nous a toujours inculqué des valeurs de travail, de persévérance et de réussite. Elle s'est assurée que ses enfants aient de l'ambition pour réussir leur vie. Elle nous a toujours poussé à nous surpasser. Elle nous a appris que les études étaient la clé de la réussite.

avec la culture française. Il conduit donc à renforcer les inégalités (obtenir un prêt étudiant lorsqu'on est élève d'une école d'ingénieur ou d'un lycée professionnel ne repose pas sur les mêmes chances de succès !) et à lester les premières années (parfois nombreuses) du jeune diplômé par des remboursements qui réduisent ses moyens de s'installer ou de fonder une famille.

Face à ce constat, chaque acteur public doit prendre ses responsabilités, surtout s'il considère que la jeunesse est un investissement d'avenir et qu'il faut accompagner son autonomie et son insertion. La Ville de Juvisy a fait ce choix et a expérimenté l'an dernier une aide accordée par le CCAS, reconduite en 2012. Ce soutien, proposé aux jeunes de moins de 26 ans de la commune sous conditions de ressources (les revenus du foyer doivent être inférieurs au quotient familial 4, soit 505€) a donc permis à 21 Juv-

siens de mieux faire face aux dépenses indispensables pour leur cursus de formation. Le soin accordé à l'instruction des dossiers a démontré, grâce à l'engagement des services sociaux de la Ville, que cette aide n'est ni un gadget ni un coup d'épée dans l'eau ; elle répond à la situation réelle de jeunes Juvisiens et de leur famille et elle permet de renforcer leur capacité à poursuivre des études pour mieux s'insérer.

A Juvisy, les jeunes ne sont plus oubliés à la rentrée !

En savoir + :

Les dossiers d'allocation étudiant sont à constituer auprès du CCAS.

Maison des Solidarités

Espace Pyramide

5, av. F. Mitterrand - Athis Mons

Tél. : 01 69 54 23 30

Les tickets loisirs jeunes

La CAF reconduit cette opération pour la rentrée 2012. Ce ticket permet aux 6-15 ans (nés entre le 1^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2006) de bénéficier d'une aide appréciable pour pratiquer une activité culturelle, artistique ou sportive de leur choix, ou encore de s'inscrire à un accueil de loisirs sans hébergement.

Cette aide financière individuelle est réservée aux familles allocataires essonniennes à ressources modestes. Le montant forfaitaire couvre l'adhésion, l'assurance, les activités et l'équipement. Il est compris entre 46 et 130 euros, et calculé en fonction de votre quotient familial, à partir des ressources 2010.

Le principe d'utilisation est très simple : il suffit d'inscrire votre enfant dans une structure de loisirs à but non lucratif (rattachée à une fédération ou agréée) et de retourner à la CAF l'attestation d'inscription avant le 31 octobre 2012. La CAF verse directement à la famille, par virement sur le compte habituel, la somme qui lui est due.

**Renseignements : Aide et conseil technique pour les interventions financières
91032 Evry Cedex - Tél. : 01 69 26 85 40 ou 01 69 26 85 60**



Les commerces de proximité au coeur de la politique économique municipale



Entretien avec Bertrand Le Loarer, adjoint au maire Chargé des finances, de l'économie, du commerce et des affaires générales.

Quelle est la politique de la Ville en matière d'activité économique ?

Notre politique est liée à la particularité de notre contexte avec ses quartiers différents, séparés par la N7 et les voies ferrées, de la Grande rue piétonne rénovée récemment, et d'un important marché les mercredis et samedis matins. Nous devons tenir compte de cette complexité.

Je pense que le commerce est la colonne vertébrale d'une ville car c'est ce qui l'anime, qui fait que les gens y vont, se rencontrent ; ce côté sympathique est important. Nous avons la chance d'avoir du potentiel avec un véritable « centre commercial en plein air », et c'est pourquoi nous accompagnons les projets qui nous sont proposés. Le commerce de proximité est notre priorité.

Pourquoi privilégier le commerce de proximité ?

Tous les centres-villes connaissent des difficultés avec des enseignes fermées qui ne trouvent pas preneurs, avec la concurrence d'internet et du marché de l'occasion, avec la fréquentation de zones commerciales géantes, avec la présence de commerces qui ne correspondent pas à l'idée que l'on se fait du commerce de proximité. La disparition des commerces alimentaires (charcuterie, boucherie, traiteur etc), parce que ce sont des métiers qui n'attirent plus les jeunes, est inquiétante.

Or, le commerce de centre-ville est formidable : gain de temps, économies (contrairement à ce que pensent certains), utilité pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer facilement, qualité de service. Nous avons

la chance d'avoir des commerces qui résistent bien dans la crise actuelle et, il faut le dire, d'avoir aussi des commerces de grande qualité. Soutenir le commerce local est primordial.

Existe-t-il des partenariats entre les commerces et la Ville ou la Communauté d'agglomération ?

Oui naturellement. Les commerçants, notamment ceux du centre-ville, ont reconstitué leur association et nous travaillons avec eux dans leurs projets, qu'ils soient ponctuels (quinzaine commerciale, animations, etc) ou qu'ils reposent sur une approche à plus long terme (charte des commerces de centre-ville, vitrines, etc). L'association des commerçants est un partenaire.

Bien évidemment nous travaillons avec la CALPE dont l'activité économique fait partie des compétences. Il va de soi que la CALPE associe chacune des villes pour les questions relatives au commerce sur son territoire. Il y a beaucoup à faire dans le domaine économique : avoir cette dynamique qui permette d'anticiper et non de subir les rotations des commerces, ce qui implique donc de chercher des successeurs, de rechercher des enseignes, de faire la promotion de notre territoire, bref d'être un véritable moteur sur le devenir des commerces.

Quels sont les moyens dont dispose la Ville pour aider les commerces ?

Les moyens de la Ville se situent à des niveaux différents ; il faut savoir que la liberté du commerce est un principe fondamental du droit français, ce que tout le monde ne sait pas. La Ville ne donne aucune autorisation et n'est informée par personne lorsqu'un commerce ferme ou

ouvre (il y a une exception pour les débits de tabac et les pharmacies). Il arrive bien entendu que le commerçant partant ou arrivant le signale par courtoisie. La Ville aide les commerces en agissant sur le stationnement, le pouvoir d'achat des habitants, ou encore par son Plan local d'urbanisme qui définit les droits à construire et les zonages (habitat, espaces verts, commerces, etc). La Ville peut en théorie intervenir par le droit de préemption dans certains cas. Nous travaillons donc avec la CALPE, mais aussi avec la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre des métiers. La Ville intervient également pour faire appliquer la réglementation en demandant l'intervention des services compétents, ce qui souvent prend du temps (sécurité des bâtiments, salubrité). Comme on le voit, la Ville seule ne peut pas grand-chose. Dans cet ensemble, les consommateurs sont un rouage essentiel. Ce sont eux qui font vivre et fréquentent les commerces. Chacun, à mes yeux, se doit de privilégier le commerce local dans son quotidien.

Gagnez une voiture avec les commerçants du marché de Juvisy !

Les samedis 22 et 29 septembre et le mercredi 26 septembre, une vente de ticket aura lieu sur le marché qui permettra au gagnant, désigné grâce à un tirage au sort, de remporter une voiture !

Durant cette opération, des sacs « Développement durable » à l'effigie de vos commerçants seront également distribués.



Les travaux de la Maison de la petite enfance se poursuivent rue Monttessuy



Juvisy se modernise !

Entretien avec Pierre Tessier, adjoint au Maire chargé de l'urbanisme et de l'accessibilité

Quels sont les grands projets en cours à Juvisy ?

Le Plan Local d'Urbanisme de 2004 avait pour ambition de résorber les friches industrielles du bord de Seine et leurs nuisances, de la Nationale 7 et de « reconstruire la ville sur la ville », tout en préservant les zones pavillonnaires. La modernisation est en cours et nous sommes revenus pratiquement au même nombre d'habitants que dans les années 1970 (environ 15 000 personnes). Pour cette fin d'année 2012, plusieurs grands projets vont démarrer : la construction d'une école dans la ZAC des Bords de Seine et d'une résidence « jeunes travailleurs » ; l'agrandissement de l'Intermarché du plateau, la construction d'un immeuble social 13F avenue d'Estienne d'Orves et d'un ensemble mixte d'habitations sur le site de l'ancien Intermarché du quartier Pasteur. D'autres projets sont aussi en cours.

Quels bénéfices vont-ils apporter aux Juvisiens ?

L'école des Bords de Seine, qui comportera 14 classes, permettra d'accueillir dans de meilleures conditions les enfants du quartier : la sécurité des piétons sera renforcée, les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite seront prises en compte et le confort des élèves sera amélioré. L'agrandissement de l'Intermarché du Pla-

teau répondra mieux aux attentes des clients ; une nouvelle galerie marchande permettra à plusieurs commerçants de s'installer ou, comme pour le poissonnier, d'améliorer leurs installations actuelles.

La réalisation de logements sur les différents sites correspond à une très forte demande, aussi bien en accession qu'en logement social.

Nous avons notamment demandé aux différents aménageurs privés ou publics de répondre à la demande croissante de logements aux loyers modérés et de prévoir la réalisation d'au moins 25% de logements sociaux dans les différents programmes, ce qui correspondra aux futures exigences légales.

La préservation du cadre de vie est-elle toujours possible ?

L'aspect environnemental est l'une de nos exigences. Je ne vous en citerai que quelques exemples.

Les bâtiments doivent respecter les normes en matière d'économie d'énergie BBC (« Bâtiments Basse Consommation »), ce qui diminuera d'autant les charges pour les futurs occupants. Les espaces publics sont aussi privilégiés : agrandissement des trottoirs pour la circulation des piétons et création de placettes et de parcs qui offriront des espaces de jeu pour les enfants et de

tranquillité pour les adultes.

Les risques liés aux fortes pluies sont pris en compte. Afin d'éviter la saturation des réseaux d'évacuation, génératrice d'inondations, nous imposons qu'aucune eau pluviale ne soit rejetée dans les réseaux de la ville. Ces eaux doivent être maintenues dans la parcelle, ou bien le constructeur doit réaliser un bassin de rétention avec un débit de rejet extrêmement faible. Cette imposition concerne aussi les particuliers.

Les constructeurs doivent s'assurer de la dépollution des sols, notamment dans les anciennes friches industrielles (la présence de métaux lourds et hydrocarbures polluant la nappe phréatique).

Notre ville est attractive, du fait de sa proximité de Paris, de plusieurs pôles d'emplois et de sa très bonne desserte par les transports en commun. Elle va forcément évoluer, mais nous travaillons pour en maîtriser le rythme de croissance, apporter le plus grand soin à la qualité des constructions et au cadre de vie de ses habitants. Et pour cela, nos partenaires sont nombreux : les architectes et les aménageurs, mais aussi les Juvisiens qui investissent ou s'investissent pour construire la ville de demain.



Travaux d'été et de rentrée

Entretien avec François Lauzeral, adjoint au Maire chargé des travaux, de la voirie et de l'assainissement

Quels ont été les travaux d'envergure cet été ?

Le gros chantier de l'été est la réfection du réseau d'assainissement sur le quartier Seine. Ces travaux sont une nécessité due par l'accroissement des capacités lié à la livraison de la ZAC Bords de Seine Aval, la réfection du poste de relèvement Monttessuy et le remplacement de canalisations présentant des contre-pentes.

Le réseau étant très profond (7 mètres sous la chaussée) et implanté dans la nappe alluviale de la Seine, il a été décidé de reconstruire le poste de relèvement square du 11 novembre 1918. Cette opération permet d'implanter le réseau à moins grande profondeur et de travailler hors d'eau en limitant les blindages et les rabattements de nappes. Elle permet aussi de libérer par la même occasion l'emprise de l'ancien poste de relèvement devant le 51, rue Monttessuy. La fermeture de la rue de Draveil, indispensable pour réaliser les travaux, se terminera à la fin du mois d'août.

Ces travaux ont été l'occasion d'élargir le trottoir impair de la rue de Draveil afin d'améliorer la circulation des nombreux riverains du quai Gambetta se rendant à la gare ou dans les commerces du quartier.

D'autres travaux sur voiries ont eu lieu cet été dans Juvisy ; il s'agit notamment :

- du réaménagement de la traversée de la rue Paul Marais par la Grand Rue. L'objectif est d'arriver pour les automobilistes à la vision d'une voie routière traversant une zone piétonne et non le contraire.
- de la réfection des trottoirs dégradés de l'avenue Raspail,
- de la réfection de tapis de chaussées rue Gounod et boulevard de la Cascade,
- de la poursuite de la modernisation des feux tricolores avec équipement pour les

personnes à mobilité réduite (abaissements de trottoirs et système sonore pour les aveugles et mal voyants).

Pourquoi attendre l'été pour effectuer ces gros travaux ?

Comme nous le savons tous, Juvisy est traversée par des trafics automobiles de transit très importants et le moindre chantier, ne serait-ce que pour un incident mineur, entravant la circulation automobile dans notre commune a des conséquences significatives pour les Juvisiens mais aussi pour les habitants de tout le Nord-Essonne, rive droite de la Seine notamment.

Dans ces conditions, sur les axes principaux de transit à travers notre territoire, nous ne pouvons entreprendre les travaux sous la conduite de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Essonne qu'en période estivale.

Quels sont les travaux à venir ?

Pour l'automne, les travaux d'assainissement sur la quartier Seine doivent se poursuivre avec des conséquences sur la circulation limitées à des réductions de largeur de chaussée mais sans détournement de trafic.

En septembre devraient aussi commencer les travaux annoncés depuis deux ans rue Rouget de L'Isle et retardés dans l'attente de notification des subventions indispensables à leur financement.

Les travaux de la place Durix, quant à eux, commenceront le 10 septembre, pour une durée de 6 à 7 semaines.



Les travaux du quartier Seine ont commencé cet été rue de Draveil



A la découverte de Thale

Michèle Barret, 63 ans, Juvisienne depuis 1984, a découvert Thale cet été grâce au voyage tout public organisé par l'association Juvisy-Thale qui a eu lieu du 13 au 19 juillet.

Comment avez-vous eu connaissance de ce voyage ?

Grâce au Juvisy Info ! Quand j'ai vu l'annonce de ce voyage, je me suis dit qu'il fallait absolument que je saisisse cette opportunité. Le prix était plus qu'attractif : 100 € comprenant le voyage en car aller-retour, l'hébergement dans des familles d'accueil et les visites. Nous avons été 23 à profiter de cette occasion de découvrir l'Allemagne.

Y-étiez vous déjà allée ?

Jamais ! Et je ne parle pas un mot d'allemand ! Mais la différence de langue n'a absolument pas été une barrière car tout le monde était attentif au bien-être de chacun. Il y avait une réelle cohésion au sein du groupe et grâce à cela, j'ai pu vivre des échanges très riches !

Qu'avez-vous apprécié lors de votre séjour ?

Tout ! Le cadre était d'abord très agréable car Thale est une ville magnifique. Le voyage était en lui-même particulièrement bien organisé. Le souci principal des encadrants

était de nous faire plaisir. Mais j'ai surtout apprécié les relations humaines avec le groupe, les Thalensers et les familles. Je suis partie dans l'optique de découverte et de visite d'un autre pays. Finalement, j'ai vécu une expérience humaine formidable à tous les niveaux ! Les conditions d'accueil étaient très chaleureuses et très confortables, les visites et les activités étaient toutes très intéressantes et les moments de détente nous ont permis de mieux nous connaître et de partager énormément de choses.

Quel était le programme des activités ?

Le programme était assez dense car nous ne restions que 5 jours. Mais quel plaisir ! En dehors de Thale, nous avons aussi découvert d'autres villes avoisinantes. J'ai eu la chance d'assister à l'inauguration de la rue de Juvisy à Thale, nous avons également visité des maisons troglodytes, une brasserie ancestrale, nous avons découvert les villes de Wolfenbüttel, de Quedlinburg et nous avons visité le camp de concentration de Dora et Nordhausen situé à Niedersachswerfen. Nous avons aussi eu droit à une très belle

surprise de la part des lycéens de Thale. Ils nous ont interprété en français et en allemand une comédie musicale, retraçant une partie de l'Histoire de France. C'était un spectacle d'une très grande qualité et qui a du leur demander beaucoup de travail !

Un mot pour la fin ?

Vous l'avez compris, mais je voudrais vraiment insister sur le fait que ce voyage a été une expérience formidable. J'ai appris, j'ai découvert, je me suis amusée, j'ai partagé mais j'ai aussi beaucoup reçu ! Les Juvisiens doivent absolument prendre conscience que l'organisation de ce voyage par l'association Juvisy-Thale est une chance incroyable. C'est accessible à tous, y compris aux enfants et aux personnes qui, comme moi, ne parlent pas un mot d'allemand. Les sorties sont très bien organisées et encadrées mais les plages de temps libres nous ont aussi permis de flâner. Ce fut une réelle réussite et je suis déjà prête pour le prochain voyage !

Jumelage : notre rôle à Tillabéri



Entretien avec Alain Roch, premier adjoint au Maire chargé du service public, de la démocratie participative, de la politique de la ville et des relations internationales

Pouvez-vous nous rappeler le principe de la coopération décentralisée avec la commune de Tillabéri au Niger ?

La coopération décentralisée avec Tillabéri, qui existe depuis près de 25 ans, prend tout son sens dans le cadre du jumelage entre nos deux villes. Notre but commun est de créer les conditions de connaissance entre nos deux populations, d'échanges et bien entendu de solidarité dans le cadre d'une aide au développement du Nord vers le Sud. Il s'agit concrètement, en contre point des aides d'Etat à l'Etat qu'apporte la France, d'enraciner dans la durée un soutien le plus efficace possible à la population d'un territoire limité, compatible avec les moyens de notre commune et la capacité d'engagement de ses habitants. Mais je tiens à affirmer qu'il n'est pas question pour nous de générosité morale et matérielle ou de simple assistance, notre action a pour vocation de renforcer l'amitié entre les peuples et de participer modestement, à un plus juste partage des richesses que nous procure la planète à travers l'activité humaine.

Depuis quelques années, pour correspondre à la mise en place au Niger d'institutions démocratiques et notamment à l'élection de conseils municipaux au suffrage universel, nous avons décidé que la Ville intervient directement en appui des domaines qui incombent à la municipalité de Tillabéri et à ses services comme le domaine scolaire, l'assainissement ou l'amélioration de la production agricole.

Quel rôle joue dans ce dispositif l'association Juvisy/Tillabéri ?

Un rôle moteur. Elle porte la légitimité historique des actions menées à Tillabéri et représente l'essence même de notre jumelage.

Sans l'engagement de ses militants conduits par André Bussery, ancien Maire de Juvisy, et quelques membres fondateurs encore présents à ses côtés, renforcés au fil des années par de nouveaux bénévoles, notre coopération décentralisée ne serait qu'un outil technique dépourvu, en grande partie, de sa dimension humaine.

L'association intervient dans de nombreux domaines en soutien à la société civile, et directement auprès des habitants et de leurs organisations, comme par exemple les banques céréalières, la nutrition infantile, ou les microcrédits accordés pour faciliter les projets d'habitants. L'action de la Ville et de l'association forme un tout basé sur la même philosophie, mais les responsables de Juvisy/Tillabéri détailleront mieux que moi leur action.

Quelle est la situation politique actuellement au Niger ?

Le régime qui a succédé au coup d'Etat militaire qui a déposé l'ancien président Tanja engagé dans une dérive autocrate, est incontestablement démocratique et basé sur des institutions légitimées par le vote populaire. Le président de la République Mahamadou Issoufou, s'efforce avec son gouvernement à faire face aux énormes défis auxquels son pays reste plus que jamais confronté. Et en tout premier lieu à agir à la fois dans l'urgence contre la famine qui menace encore une fois le Niger comme l'ensemble des pays du Sahel, mais aussi dans la durée en dégageant des solutions structurelles à la crise alimentaire qui sévit de manière permanente. L'application de son programme les « Nigériens nourrissent les Nigériens » donne des résultats encourageants en matière de malnutrition des enfants, ou de constitution de

stocks de céréales permettant une revente à des prix abordables. Mais il en appelle à juste titre à la responsabilité de l'ensemble des dirigeants de l'Afrique de l'Ouest et à l'appui efficace de la communauté internationale pour mettre un terme à ces crises récurrentes en faisant les investissements à long terme, indispensables.

Pour l'heure, en ce début d'été la saison des pluies semble promettre enfin une année de bonnes récoltes. Espérons qu'au moment où ces lignes seront lues, cette tendance sera confirmée !

La situation géopolitique actuelle ne rend-elle pas compliquée la mise en application de ce jumelage ?

Objectivement si ! La résolution internationale de la situation dramatique qu'a connue la Lybie, tout aussi souhaitable qu'elle fût, a renforcé les problèmes de sécurité que connaissait le Niger, pays frontalier, malheureusement déjà illustré par les dramatiques enlèvements que l'on sait. Plus récemment, les combats dans le nord du Mali ont rendu la région de Tillabéri toute proche un peu plus incertaine et il semblerait que l'afflux de réfugiés, dans des conditions sanitaires difficiles, ait favorisé la propagation de nombreux cas de choléra. Les autorités s'emploient à éviter les conditions d'une véritable épidémie.

Très clairement, nous ne pouvons plus depuis un certain temps déjà et sans que nous puissions en évaluer la durée, envisager des voyages de découvertes à Tillabéri. Nos délégations indispensables pour évaluer et mieux orienter nos plans d'action sont cantonnées à la capitale Niamey. Malgré nos échanges réguliers par téléphone et internet avec nos correspondants de Tillabéri, le renfor-

cement des programmes d'accueil à Juvisy de représentants de Tillabéri, nous risquons de perdre en efficacité et en qualité. Surtout sans échanges directs avec la population de notre ville jumelle, loin de se renforcer, notre coopération risque de s'assécher !

Quelles sont les actions qui ont été réalisées depuis le début de l'année ?

Pour être efficace, la coopération décentralisée doit s'assigner des objectifs à mener dans la durée. Cette année comme les précédentes, nous avons donc permis la construction d'une nouvelle classe en dur dans une école de la ville, nous poursuivons notre programme triennal dans le domaine de l'assainissement en mettant en chantier 52 nouveaux ouvrages (latrines et puits) et en assurant l'entretien de bornes fontaines.

Nous avons accentué notre fourniture de semences améliorées, du Sorgho en particulier dernièrement, et d'engrais. Et l'action de formation des paysans à l'utilisation optimale de ces semences améliorées se poursuit. Dans le cadre de notre appui à la Mairie, nous avons donné les moyens nécessaires à

l'organisation d'une journée de réflexion sur l'organisation et le fonctionnement des services municipaux.

Mais cette année sera aussi marquée dans le cadre de la sécurité alimentaire par une aide exceptionnelle pour soutenir les cultures maraîchères, dites cultures de contre-saison, qui ont permis cet hiver aux paysans possédant des terrains en bordure du fleuve d'alimenter le marché en légumes.

Notre intervention la plus marquante pour 2012 aura cependant été d'obtenir une intervention financière conséquente de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie de près de 140 000 € (au total pour le projet et sur 3 ans : 161 000 €) permettant la construction de latrines et de bornes fontaines dans de nombreuses écoles de Tillabéri. Cette opération est actuellement en cours de réalisation.

Quels sont les projets futurs et quel est l'avenir de la coopération avec le Niger ?

Nous allons pouvoir en discuter avec Morou Kaboyé, le Maire de Tillabéri, et son Adjoint plus particulièrement chargé de la coopéra-

tion lors de leur visite à Juvisy à l'automne, durant la semaine de la « solidarité internationale ». Gageons que nous continuerons pour ce qui est de la Ville nos investissements de fonds dans les domaines que je viens de citer. Peut-être arriverons-nous à trouver des solutions pour l'approvisionnement en eau potable des îles du fleuve qui font partie de la commune, et qui est une demande régulière des populations concernées.

Notre grande préoccupation du moment c'est celle de la sécurité. Nous espérons vivement un retour rapide à des conditions normales de déplacement et de séjour dans la région de Tillabéri pour reprendre nos échanges directs avec les populations. Ainsi la Maison de l'Amitié que nous avons édifiée à Tillabéri et qui est maintenant totalement opérationnelle pour accueillir des groupes dans de bonnes conditions, pourra remplir son office.

En savoir + :

Service Relations internationales
6, rue Piver
Tél. : 01 69 12 50 02



Samedi 15 septembre de 9h à 18h

Journée des Associations

Une journée pour découvrir en un seul et même lieu toutes les offres des associations juvisiennes, qu'elles soient culturelles, sportives ou de loisirs, pour les grands comme les petits. Au gymnase Ladoumègue, rue Jules Ferry.

Renseignements : 01 69 12 50 49

Samedi 15 septembre de 14h à 17h

Journée du Patrimoine avec la MdBA

Visites-découverte organisées par la Maison de banlieue et d'architecture. Au programme, les anciens châteaux d'Athis et d'Ozonville, la grange de la ferme de Mons, le parc des Grottes de Juvisy et le grenier de l'église de Paray-Vieille-Poste.

Renseignements et inscriptions :

01 69 38 07 85

Samedi 15 et dimanche 16 septembre

Journées du Patrimoine avec les Amis de Camille Flammarion

De nombreuses animations dans le parc de l'Observatoire : visite du site, observation du soleil en journée, de la lune, des planètes et des constellations la nuit, divers ateliers, vente de livres, etc. Entrée libre.

Dans le parc de l'Observatoire, rue de l'Observatoire.

Dimanche 16 septembre

Portes ouvertes du Club de Voile d'Athis-Mons

Découvrez les joies de la voile à Athis-Mons. Dans un écrin de verdure, une équipe d'encadrement qualifiée de moniteurs FFV et de membres passionnés vous feront découvrir les plaisirs de la navigation.

Renseignements : www.athisvoile.fr

Jeudi 20 septembre à 20h

Musique et astronomie

Conférence organisée par Les Amis de Camille Flammarion et animée par Jean-François Ballèvre, pianiste et professeur de musique. Entrée libre. Accueil convivial dès 19h. A la salle Agnès Varda, place Jean-Durix

Du samedi 22 septembre

au samedi 27 octobre

Tracer l'invisible

Exposition de Marie-Hélène Fabra. Vernissage : samedi 22 septembre à partir de 18h. Rencontre avec l'artiste : mardi 25 septembre à 19h. Entrée libre. A l'école et espace d'art contemporain Camille Lambert, avenue de la Terrasse.

Renseignements : 01 69 21 32 89

Mercredi 23 septembre à 11h

Eclats de notes – Quatuor

Concert de musique classique par le quatuor

Paul Klee et un jeune violoniste.

A la salle Ballif, place Jean-Durix.

Renseignements : www.emergences-musicales.fr

Mercredi 26 septembre

Sortie Retraités – Croisière à Paris

Croisière sur la Seine organisée par le service Retraités, avec déjeuner dansant. Inscriptions jusqu'au 5 septembre.

Renseignements : 01 69 12 50 00

Jeudi 27 septembre de 14h à 18h

Thé dansant

Organisé par le club des Thés dansants de l'Association Culture et Jeunesse. Au centre administratif – 6, rue Piver, parc de la Mairie.

Renseignements et inscriptions :

06 87 30 54 94

Mercredi 3 octobre à 10h30

Racontines

Des histoires à écouter et des livres à découvrir. Entrée libre

A la médiathèque Raymond Queneau, place Jean-Durix

Vendredi 5 octobre à 20h30

Page Blanche

Pour l'ouverture de saison, venez à la rencontre des arts de la rue par la compagnie Luc Amoros. Entrée libre.

A l'espace Jean-Lurçat, place du Maréchal Leclerc

Samedi 6 octobre à partir de 16h

Nuit blanche

Projet associé à l'exposition Tracer l'invisible. Au programme, visite de l'exposition et projection-lecture de « Tu n'as jamais voulu être une princesse » par Marie-Hélène Fabra. A l'école et espace d'art contemporain Camille Lambert, avenue de la Terrasse.

Renseignements : 01 69 21 32 89

Du samedi 6 octobre au

mercredi 19 décembre

Quand passent les usines...

Exposition organisée par la Maison de banlieue et d'architecture. Vernissage le samedi 6 octobre à 17h à la MdBA – 41, rue Geneviève Anthoinoz de Gaulle. Entrée libre

Renseignements : 01 69 38 07 85

Du lundi 8 au vendredi 19 octobre

Exposition-rencontre : L'Histoire de l'informatique

Festival des Usages du Numérique de l'association E.M.A, en partenariat avec l'Association Culture et Jeunesse, l'école et espace d'art contemporain C. Lambert, les associations Divipassion, Doremi et Imathis. Temps fort le mercredi 17 octobre de 14h à 19h : Les Arts Numériques à l'honneur, avec du nouveau !

Retrouvez tout le programme sur www.acjuvisy.fr et www.ema91.asso.fr

Jeudi 11 octobre à 20h

Alain Souchon

Dans une ambiance intimiste, accompagné de deux musiciens, le chanteur reprendra ses plus grands succès. A l'espace Jean-Lurçat, place du Maréchal Leclerc.

Renseignements : www.portessonne.fr

Vendredi 12 octobre

Sortie Retraités – Visite du palais du Luxembourg

Sortie organisée par le service Retraités. Inscriptions jusqu'au 28 septembre.

Renseignements : 01 69 12 50 00

Mercredi 17 octobre à 16h30

Racontines

Des histoires à écouter et des livres à découvrir. Entrée libre

A la médiathèque Raymond Queneau, place Jean-Durix

Mercredi 17 octobre de 12h à 20h

Water Fun Party

Le temps d'un après-midi, le centre aquatique se transforme en aire de jeux flottante : structures gonflables géantes, torpilles aquatiques, quizz, etc.

Au centre aquatique des Portes de l'Essonne – 9, rue Paul Demange à Athis-Mons

Jeudi 18 octobre à 20h

La dérive des continents

Conférence organisée par Les Amis de Camille Flammarion et animée Olivier Colomb. Entrée libre. Accueil convivial dès 19h.

A la salle Agnès Varda, place Jean-Durix

Vendredi 19 et samedi 20 octobre à 20h

Week-end musiques actuelles

Sur des airs de hip-hop, de musique électro et de reggae, un week-end pour découvrir Balkan beat-box, la Fine équipe, Mo'Kalamily & the Wizards et Broussaï. A l'espace Jean-Lurçat, place du Maréchal Leclerc.

Renseignements : www.portessonne.fr

bloc notes



Message de la Mission Locale Nord-Essonne

La Mission Locale Nord-Essonne recherche des parrains et marraines toute l'année pour aider des jeunes de 16 à 25 ans dans leur recherche d'emploi. Si vous connaissez l'entreprise, que vous avez des qualités de dialogue et de médiation, que vous êtes ouverts aux cultures jeunes, que vous souhaitez lutter contre les exclusions et partager votre savoir, rejoignez la Mission Locale Nord-Essonne.

Renseignements auprès d'Evelyne Peyrat au 01 69 38 30 90 ou sur place – 50, avenue François Mitterrand à Athis-Mons.

La force d'un réseau,
la proximité
de nos réponses

PLM 7J/7
24H/24

Pompes Funèbres

Marbrerie

Véritable contrat
obsèques



Dignité
Funéraire
Présents à vos côtés
www.dignite-funeraire.com

18 avenue de la Cour de France - N7
91260 Juvisy-sur-Orge

01 69 21 41 18

N° Habilitation : 08-91-079

POMPES FUNÈBRES

HABILITATION 1191036

Contrats Obsèques

PERCHET MARBRERIE

- Monuments Funéraires
- Caveaux de Famille
- Transport au Funérarium assuré

13, rue Petit
91260 Juvisy S/Orge (en face de l'ancien cimetière)

Tél. : 01 69 21 89 56 — Fax : 01 69 21 62 79



Réservez
votre espace publicitaire

dans le **journal**
JUVISY INFO

Contact

Erika La Spina
06 69 62 09 97



Audition Marc Boulet

Mieux entendre pour Mieux profiter de la vie

En vacances, prenez vos protections...

L'oreille est sensible aux changements de pression.

Certaines situations, comme par exemple les atterrissages ou décollages en avion, provoquent une augmentation brutale de pression sur le tympan, une fine membrane de l'oreille.

Ce qui peut entraîner des **bourdonnements**
et des **douleurs parfois très vives.**

Pour éviter ces désagréments, **Audition Marc Boulet vous propose des protections auditives « spécial voyage »**. Grâce à un filtre protecteur en céramique, elles permettent à l'oreille de s'adapter plus facilement aux variations de pression.

Elles agissent également comme un bouchon, réduisant le bruit lors du voyage en avion, en train ou en voiture.



*Avec mes "earPlanes",
je n'ai plus mal aux oreilles
en avion !*



Testés et recommandés par les pilotes de chasse de l'US Navy, les "earPlanes" sont réutilisables, discrets et confortables.

Tel : 01 60 48 79 79

audition
MARC BOULET • correction auditive

46, av. François Mitterrand - RN 7
91200 **ATHIS-MONS**



NAISSANCES

Le 16 juin : Côme PARQUET.
 Le 17 juin : Ibrahim RAHIM.
 Le 19 juin : Youssef JAOUAD ;
 Jihane KANSAB.
 Le 22 juin : Bradley MAMPINDA BUNKETE.
 Le 26 juin : Alexis COSSON.
 Le 27 juin : Sudener SÖBE.
 Le 1er juillet : Charlie PICHET.
 Le 3 juillet : Samuel SAYI MUNGOMA.
 Le 4 juillet : Julien GIRGIS.
 Le 5 juillet : Maëly RABEIL.
 Le 8 juillet : Vincent BIBAL.
 Le 13 juillet : Lily COURTINE ;
 Jonathan FEUMBA.
 Le 15 juillet : Noélia LANCHAS ;
 Maëline PARACCHINI.
 Le 23 juillet : Prithiv THAVENDRAN ;
 Anastasia-Tess URSAN.

La municipalité présente ses félicitations
 aux heureux parents.



MARIAGES

Le 31 mars : Olivier CHARRAIRE et Marine
 BEAUVAIS.
 Le 30 juin : Marc DALIGAULT et Eva EDO
 ALCON ; Sébastien JANISZEWSKI et Maeva
 NGUYEN.
 Le 7 juillet : Florent CAZIER et Elise NOR-
 MAND ; Maroi NASR et Tayeb HARBI.
 Le 21 juillet : Youssef YACOUB GOURNATI
 et Najwa NASRAOUI.
 Le 28 juillet : Olivier PRUDENTE et Violaine
 CHAIGNON ; Bab's BABADI KANKULU
 et Deo MOYO MUPEPE

La municipalité présente ses vœux de
 bonheur aux jeunes mariés.



DÉCÈS

Le 27 juin : Pierre-Louis GREGORI ; Sandrine
 OPSOMER ; Alexandre SCHLOTTER.
 Le 9 juillet : Josiane HADET veuve MARTIN.
 Le 12 juillet : Yvonne PIERRE veuve
 TOUZEAU.
 Le 14 juillet : Madeleine ALBERTINE.
 Le 19 juillet : Jacques BEAUVAIS.
 Le 20 juillet : Henri ARNAUNE.
 Le 23 juillet : Renée GEORGER.

Etienne Chaufour, Maire de Juvisy, et le conseil
 municipal adressent toutes leurs condoléances
 aux familles éprouvées.

En vertu de la loi sur la démocratie votée en 2002, la municipalité ouvre une tribune d'expression à l'opposition municipale dans les publications municipales récurrentes. Les textes de cette tribune n'engagent pas la municipalité.

la parole à l'opposition

LE MATRAQUAGE FISCAL COMMENCE

Je crains que l'élection « du président normal » ne laisse vite un arrière goût amer aux français et localement aux juvisiens. L'audit de la Cour des Comptes conclut sa mission en rendant hommage à la gestion du président Sarkozy, et en indiquant que notre pays doit porter ses efforts sur la réduction massive de la dépense publique et la hausse raisonnée de la fiscalité, pour parts égales.

Aujourd'hui, les réformes Sarkozy ont été détricotées: baisses de pouvoir d'achat pour les ménages, hausses de fiscalité, pertes de compétitivité pour les entreprises. Tout sur le volet impôts, rien sur le volet dépenses.

Pourquoi ce long rappel? Ce qui passe à la tête de l'Etat, vous et moi allons le vivre de la même façon, par l'application des mêmes lunes socialistes, dans notre commune. Morceaux choisis:

- Hausse de la taxe d'habitation: 20% d'augmentation prévue dans le budget 2013! En réunions publiques, l'annonce est passée quasi inaperçue. La hausse ne vous paraît peut-être pas assez significative pour réagir?
- Hausse des dépenses de restauration scolaire: nous avons voté contre un mauvais coup fait aux familles en rejetant une délibération augmentant de 2 à 8% leur participation.
- Hausse des bases forfaitaires de la CFE: la CALPE a en catimini fait adopté une mesure modulant les cotisations

minimales. Pour certains commerces ou artisans, c'est jusqu'au 5 000 euro à payer en plus.

- Hausse de l'endettement: à l'échelon administratif le plus pertinent aujourd'hui – l'intercommunalité -, l'endettement ne baisse pas, le poids de la dette par habitant augmente.

- Hausse des charges d'effectifs: le transfert de compétences ne s'accompagne pas des diminutions de poste. L'intercommunalité - détenue par les socialistes – créée plus de postes que nos villes n'en transfèrent.

Coté dépenses me direz vous? Pareil, rien. L'effort à fournir pour Juvisy est de l'ordre de 800 000 euro, soit 1,5% du budget communal. Notre collectivité en est incapable.

La réalité, c'est que la rigueur de gauche, elle est hypocrite, violente, et sous couvert de symboles, fragilise d'avantage les classes populaires et moyennes.

La justice de gauche se paie de mots qu'elle laisse en impôts à ses contemporains ou en dettes aux générations futures. L'entêtement doctrinal de la gauche en fait le faussouyeur de l'intérêt de notre pays et de notre territoire.

Frédéric Rose
 Groupe Juvisy Renouveau
 (UMP, NC, Non inscrits)



Optique GARDEN : Vos yeux sont précieux : protégez les des UV !



Avec l'arrivée des beaux jours, les yeux tout comme la peau ont besoin d'être protégés des agressions du soleil. En effet, à long terme, les radiations solaires favorisent l'apparition de maladies telle que la « cataracte » ou d'autres dégénérescences parfois plus graves. Mieux vaut donc prévenir que guérir.

Afin de ne pas abîmer la rétine, encore faut-il opter pour un équipement de qualité. Les personnes portant des lunettes de vue doivent être les premières à s'en inquiéter. Et tout particulièrement les presbytes qui, pour lire ou conduire, sont parfois exposés à une luminosité intense prolongée. Ces derniers se doivent d'acquiescer une version solaire de leurs lunettes. Ils disposent ainsi d'un confort visuel optimum en toutes circonstances. Il en va de même pour tous les types de corrections. «Pour trouver le meilleur compromis, je n'hésite pas à définir les besoins de mes clients en fonction de leur lieu de villégiature, de la durée d'exposition et de leur type d'activité» précise **Christian GARDEN**.

Une démarche, trop souvent négligée, qui est pourtant gage d'un choix réellement judicieux. Pour une protection efficace, les verres doivent être d'une qualité irréprochable. «C'est pourquoi je n'utilise que les verres teintés **ESSILOR** qui absorbent 100% des ultraviolets. Mes clients se voient ainsi équipés des meilleurs produits». Une qualité qui se retrouve également dans les montures. Dans ce domaine, plus de 300 références sont disponibles. Les créateurs rivalisent d'originalité pour offrir des modèles à l'esthétique hyper soignée et aux styles différents. On passe ainsi du classique **Henry JULLIEN**, **Vuillet VEGA**, en passant par le résolument sportif à l'instar de **Ray BAN** ou **VUARNET**, sans oublier les marques très tendance comme **MAX MARA**, **VERSACE** ou **DIOR** dont la notoriété est mondiale. En matière de lunettes de soleil traditionnelles, les exigences doivent être les mêmes. Les verres sont tenus d'être

marqués d'un indice de protection et d'un marquage CE. Or, il n'est pas rare de trouver de nombreux modèles ne répondant pas à ces normes. Malheureusement, trop de personnes cèdent encore à des offres souvent alléchantes confondant esthétique et protection. En somme, le choix d'une paire de lunettes solaire ne se fait pas à la légère, surtout pour les enfants dont les yeux sont plus sensibles à la lumière. Il est impératif de s'équiper chez un spécialiste. **L'Optique GARDEN** est là pour répondre à vos attentes et vous conseiller précisément. Un service personnalisé effectué par de vrais professionnels.



avec **OPTIQUE GARDEN 17, grande rue (piétonne) 01 69 21 76 84**

Les +
Optique
Garden : Tiers payant avec votre mutuelle
Garantie d'adaptation
Verres **ESSILOR**
Règlement 4 fois sans frais



En été, n'écoutez que vos envies avec Entendre !

Julien Benoist
Audioprothésiste D.E. - D.U. d'Audioprothèse Implantée

entendre
L'INNOVATION AUDITIVE

Des centres Entendre entièrement dédiés à votre audition !

- ☞ Trois centres pour un meilleur suivi de proximité.
- ☞ Trois audioprothésistes diplômés et un technicien formés en permanence.
- ☞ Des conseils personnalisés pour faire le choix de vos aides auditives en tenant compte de vos besoins et de votre budget.
- ☞ Un technicien à votre disposition assurant un service continu de réparation.

JUVISY/ORGE
2Bis, Place de l'Orge
01.69.56.51.89

MORANGIS
82, Av. Aristide Briand
01.64.54.84.84

SAVIGNY/ORGE
153, Bd Aristide Briand
01.69.57.90.73

à Juvisy

**Samedi
15 septembre**

De 9h30 à 18h

Journée des
associations

Inscription aux
activités sportives
et culturelles

Calcul de votre
quotient familial

Démonstrations
et initiations

Au gymnase J. Ladoumègue

21 rue Jules-Ferry

Renseignements : **01 69 12 50 49**
www.juvisy.fr

ville de
Juvisy